

**MasterPolyheed 1025**

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

**SECTION 1. IDENTIFICATION**

Nom du produit : MasterPolyheed 1025  
Code du produit : 000000000057292405 000000000057292405  
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

**Détails concernant le fabricant ou le fournisseur**

Nom du fournisseur : Master Builders Solutions Canada Inc.  
Adresse : 1800 CLARK BLVD  
Brampton ON L6T 4M7  
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;  
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence : USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

---

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 1  
Corrosion cutanée/irritation cutanée : Catégorie 2  
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1B  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger  
Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

---

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.  
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## Conseils de prudence

:

**Prévention:**

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
 P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

**Intervention:**

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Nature chimique : béton

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
acide acétique	acide éthanoïque	64-19-7	>= 1 - < 3
2,2',2'',2'''-éthylènedinitrilotétraéthanol	2,2',2'',2'''-Éthylènedinitrilotétraéthanol	140-07-8	>= 0 - < 5
phosphate de triisobutyle	Phosphate de triisobutyle	126-71-6	>= 0.3 - < 3
N-Alkyl(de suif)triméthylènediamines propoxylées	Amines, N-tallow alkyltriméthylènedi-, propoxylated	68603-75-8	>= 0.3 - < 1

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

dodécyl diméthylamine	Dodécyl diméthylamine	112-18-5	>= 0.1 - < 0.2
bronopol	Bronopol	52-51-7	>= 0 - < 0.1

### SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux** : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable. Retirer immédiatement les vêtements souillés. S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation** : Repos, air frais, secours médical. Inhaler immédiatement une dose-aérosol de corticostéroïde. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau** : Laver aussitôt à fond avec beaucoup d'eau, pansement protecteur stérile, consulter un dermatologue. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux** : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue. Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion** : Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

- Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
- 

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse  
Poudre sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
- 

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- 

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo- : Le produit n'est pas explosif.
-

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

sion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

- Conseils pour une manipulation sans danger :
- Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
  - Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
  - Éviter le contact avec la peau et les yeux.
  - Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
  - Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
  - Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
  - Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
  - Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres :
- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
  - Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
  - Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage :
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme.
  - Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
- Matières à éviter :
- Respecter la réglementation du concepte de stockage groupé TRGS 509/510.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage :
- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
acide acétique	64-19-7	TWA	10 ppm 25 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	15 ppm 37 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		STEL	15 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm	CA QC OEL

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
 Date de la première version publiée: 01/09/2023

			25 mg/m3	
		VECD	15 ppm 37 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH
		STEL	15 ppm	ACGIH

**Mesures d'ordre technique** : Assurer une ventilation adéquate.  
 S'assurer qu'il n'y a pas d'accumulation de poussières dans le système de ventilation.

### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées.  
 Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
 Lunettes de sécurité à protection intégrale  
 Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures de protection : Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.  
 Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction  
 Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : liquide

Couleur : brun

Odeur : doux(ce)

## MasterPolyheed 1025

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
3.0	08/15/2023	000000260396	Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

pH	:	4 - 6
Point de fusion	:	Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	:	100 °C
Point d'éclair	:	Du fait de la teneur importante en eau, la détermination du point éclair n'est pas nécessaire.
Taux d'évaporation	:	Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité relative	:	1.061 - 1.075 (25 °C)
Densité	:	1.065 gcm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Pas de données applicables disponibles.
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Non explosif Non explosif

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

Propriétés comburantes : Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant

température de sublimation : Pas de données applicables disponibles.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

Matières incompatibles : Acides forts  
Des bases fortes  
Oxydants forts  
Agents réducteurs forts

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.



## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

---

## SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### **Écotoxicité**

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Composants:**

##### **dodécylidiméthylamine:**

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

##### **bronopol:**

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

### **Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

---

## MasterPolyheed 1025

Version 3.0      Date de révision: 08/15/2023      Numéro de la FDS: 000000260396      Date de dernière parution: 07/28/2023  
Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

### **Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.  
Selon les données provenant de composants similaires

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## **SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

---

## **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

### **Réglementations internationales**

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### **Réglementation nationale**

#### **TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## MasterPolyheed 1025

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
3.0	08/15/2023	000000260396	Date de la première version publiée: 01/09/2023

**SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION****Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

- TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)
- DSL : Ce produit contient des composants qui sont listés sur la liste canadienne LES. Tous les autres composants sont sur la list LIS.

**Listes canadiennes**

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Texte complet pour autres abréviations**

- ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
- CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
- CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique
- CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
- ACGIH / TWA : 8 heures, moyenne pondérée dans le temps
- ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme
- CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
- CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
- CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
- CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme
- CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée
- CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chi-

## MasterPolyheed 1025

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
3.0	08/15/2023	000000260396	Date de la première version publiée: 01/09/2023

---

lienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECl - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 08/15/2023  
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR